

LA COLLECTION DE TABLEAUX DU ROI LOUIS XIV

par

Arnauld BREJON DE LAVERGNÉE

Séance du 2 mars 2016

On ne sait pas assez que grâce à son ministre Colbert, Louis XIV acquit quatre cents tableaux environ, entre le début des années 1660 et les années 1683-1685 ; par rapport aux autres cours européennes, l'effort est peu commun. Un inventaire de la collection royale fut rédigé par le garde des tableaux lui-même, c'est-à-dire Charles Le Brun, en 1683, date de la mort de Colbert. Ce document exceptionnel resté inédit (mais exploité par certains historiens) ne fut publié par nos soins qu'en 1987¹ : les quatre cents tableaux (mais une petite centaine fut déposée dans les musées de région à partir du XIX^e siècle) sont encore aujourd'hui parmi les plus beaux tableaux du musée du Louvre.

Pour entrer dans le sujet, nous avons retenu une dizaine de textes contemporains de la formation de cette collection et qui donnent un éclairage vivant, très extraordinaire, sur cette collection ; jamais réunis, ils donnent à réfléchir sur le collectionnisme. Rappelons que les quatre cent quatre-vingt-trois tableaux de l'inventaire Le Brun relèvent essentiellement de l'école italienne, de Raphaël à Guido Reni sans oublier les grands Vénitiens du *Cinquecento*, de l'école française (l'ensemble des trente et un de Poussin est mémorable), quelques Flamands (Bril, Momper, Rubens) et parmi les Hollandais, un seul tableau de Rembrandt, *L'Autoportrait au chevalet*.

Le goût du roi

À tout seigneur, tout honneur ; commençons par le goût du roi ; Louis XIV appréciait-il la peinture ? Oui, parce qu'il soutint la politique de son ministre Colbert qui acquit plus de quatre cents tableaux en l'espace de vingt ans seulement. Certes, les acquisitions cessent en 1686 : il y a moins d'argent dans les caisses et Versailles est meublé (le transfert des tableaux du Louvre vers Versailles eut lieu en 1681). Louis XIV avait été certainement ébloui par les richesses de Vaux-le-Vicomte. Chantelou, un personnage éminent de l'entourage du ministre Sublet de Noyers, nous apporte un témoignage de première main : « s'il [le Roi] se fût appliqué de bonne heure à considérer les tableaux, il se serait connu en peinture, mais [...] il ne les regardait que depuis trois ou quatre

1. Arnauld Brejon de Lavergnée, *L'Inventaire Le Brun de 1683. La collection des tableaux de Louis XIV*, Paris, Éditions de la Réunion des musées nationaux, 1987.



Hyacinthe Rigaud, Portrait de Louis XIV (© DR)

ans² » ; le texte datant de 1665, cela nous met en 1661-1662, le jeune roi a alors 23 ans. On a d'autre part des textes de première main sur l'intérêt que porte Louis XIV à l'art de la tapisserie.

Des collections inaliénables ?

Les collections d'État n'ont pas toujours été inaliénables ; il existe bien un coquin sur terre, l'anglais duc de Buckingham (1592-1628), présent à Paris en 1625 ; sa rapacité semble avoir été réelle. Balthazar Gerbier, son garde des tableaux, est à Paris l'année précédente et il dresse pour lui un « Mémoire des choses lesquelles sont à Paris entre mains de Seigneurs ». Et Cassiano dal Pozzo, le Peiresc italien, n'écrit-il pas dans son *Diarium* en 1625 :

Il duca di Buckingham mandato d'Inghilterra per condur la sposa al nuovo ne hebbe qualche intention d'haver questo ritratto [la Joconde], ma essedone stato distolto il ne dall'istanze frattegli da diversi, che messero in consideratione che S. M. mandava fuor del regno, il picci bel guacho che havesse, detto duca senti con digusto questo intorbidamento...

L'affaire n'eut pas de suite, mais le duc de Buckingham récidiva avec deux tableaux de Raphaël.

Un grand collectionneur, le cardinal Mazarin

Colbert n'acquies pas des tableaux, mais des collections de tableaux. Deux collections à elles seules (Mazarin et Jabach) apportèrent au roi deux cent vingt tableaux environ.

La collection du cardinal Mazarin fut, on le sait, « un des plus magnifiques recueils que la France ait jamais possédés », a écrit, à la fin XIX^e siècle, un bon spécialiste de l'histoire des collections, Edmond Bonnaffé. Seule une petite partie des tableaux entra chez le roi en 1661. Quatre témoignages donnent un éclairage inédit sur la personnalité du cardinal italien. On connaît bien sûr le mot célèbre prononcé par ce dernier peu avant de mourir ; vêtu d'une robe de chambre, assis dans un fauteuil placé dans la galerie, il aurait prononcé la phrase : « Dire qu'il va falloir quitter tout cela. » Le mot est admirable. Dans quelles conditions le cardinal se procura-t-il tous ces tableaux (quatre cents environ) ? Le plus souvent en Italie. Comme tout se sait en Europe, le cardinal se fait représenter aux ventes des biens de Charles 1^{er} d'Angleterre à Londres entre 1653 et 1655 ; le roi anglais tenait plusieurs de ses tableaux de la galerie des Gonzague de Mantoue, formée au cours du XVI^e ou au début du XVII^e siècle et vendue en bloc au roi Charles 1^{er} d'Angleterre en 1627.

Aux ventes de 1650 et des années suivantes, Mazarin a plusieurs rivaux, des colonels anglais, le banquier colonais, qui vit à Paris, Jabach et le roi Philippe IV d'Espagne. Pour emporter une œuvre, la lutte est âpre. Antoine de Bordeaux, ministre de France puis ambassadeur à Londres, envoie à Mazarin plusieurs lettres qui relatent les achats ; celle-ci, digne de M^{me} de Sévigné, est admirable :

2. M. de Chantelou, *Journal du voyage du cavalier Bernin en France*, manuscrit inédit, publié et annoté par Ludovic Lalanne, Paris, Gazette des beaux-arts, 1885.



Le Corrège, Vénus, Satyre et Cupidon (© Paris, musée du Louvre)

Le tableau du Corrège est mon pouvoir ; si j'eusse attendu l'argent de Calais, l'ambassadeur d'Espagne l'aurait enlevé, les Anglais n'estant point à l'épreuve du moindre gain. Avec un peu de crédit, je suis sorti de cette affaire...

Le tableau de Corrège en question est *Vénus, Satyre et Cupidon* (dit à tort *Le Sommeil d'Antiope*).

Donnons un troisième témoignage sur ce personnage hors du commun dans le domaine de la curiosité artistique. Tout Paris, ou presque, n'a d'yeux que pour le cadeau que le cardinal Antonio Barberini (1608-1671) vient de faire à la reine Anne d'Autriche, *Le Mariage mystique de sainte Catherine d'Alexandrie*, de Corrège. Voici comment un amateur de l'époque, Loménie de Brienne, relate l'histoire :

Le cardinal Antoine Barberin avoit un excellent tableau de Corrège, qu'il amoit et estimoit fort, et je crois que ce tableau vaut à bon marché dix mille écus. Le cardinal Mazarini en avoit grande envie ; mais il n'eût osé le lui demander, et, quand il le lui auroit demandé, l'autre peut-être ne lui auroit pas donné. Il s'avisait donc de le faire demander par la Reine. Le cardinal Antoine ne put parer ce coup : il fallut faire venir le tableau de Rome, où il étoit. On envoya une personne exprès le quérir, et aussitôt qu'il fut arrivé, l'éminent Barberin le porta lui-même à la Reine, qui par honneur le fit attacher devant lui dans sa chambre du lit. Mais il n'eut pas plutôt le dos tourné qu'elle en fit présent à son confrère, qui avoit conduit toute cette longue intrigue pour être possesseur du tableau. Le cardinal Antoine, se voyant pris pour dupe, en eut quelque chagrin et auroit bien voulu reprendre son tableau qu'il disoit n'avoir eu l'intention de donner qu'à la Couronne ; mais le cardinal Mazarini gardoit trop bien ce qu'il tenoit pour le rendre. Depuis sa mort, le cardinal Antoine fit souvenir le Roi que ce tableau appartenoit à Sa Majesté et de cette sorte il fut placé dans le cabinet du Louvre³.

Les témoignages sur le cardinal Mazarin n'en finissent pas, car la succession fut compliquée. Louis XIV répugna, semble-t-il, à accepter la totalité du don. Cinq chefs-d'œuvre de Titien (*La Vénus du Pardo* ; le *Tarquin et Lucrece* du musée de Bordeaux), de Corrège (*Allégorie des vices, Vénus, Satyre et Cupidon*), d'Antoine Carrache (*Le Déluge*) échappèrent de peu à un acte de vandalisme car ces tableaux comportaient des nus qui choquaient l'héritier du cardinal, le duc de Mazarin, réputé pour être bigot. Là encore, le témoignage de Loménie de Brienne est de première main : « quelques autres [tableaux] que le duc de Mazarin y fit porter tout d'un coup parce qu'ils représentaient des nudités, les deux grandes *Vénus*, l'une du Titien et l'autre du Corrège⁴ ».

« Ce tableau m'intéresse », a dû se dire le grand Rembrandt lorsqu'un portrait de Raphaël, *Balthazar Castiglione*, est mis en vente publique le 9 avril 1639 à Amsterdam par le collectionneur Lucas Van Uffelen ; pour la petite histoire, le tableau fut acheté par Alfonso Lopez, marchand espagnol qui le revendit quelques années plus tard au cardinal Mazarin. Mais ce qui nous intéresse ici, c'est que Rembrandt en fit une belle copie à la plume lors de la vente ou peu avant la vente. Rembrandt avait fait le choix de ne pas se rendre en Italie, mais il pouvait connaître l'art italien

3. Louis-Henri de Loménie comte de Brienne, *Mémoires*, t. 1, publiés par Paul Bonnefon, Paris, 1916, p. 288-289.

4. *Ibid.*, p. 289.



Le Corrège, Le Mariage mystique de sainte Catherine d'Alexandrie (© Paris, musée du Louvre)



Le Corrège, Allégorie des vices (© Paris, musée du Louvre)



Raphaël, Balthazar Castiglione (© Paris, musée du Louvre)

par les œuvres qui étaient nombreuses à circuler sur le marché. Le tableau atteignit le prix énorme pour l'époque de trois mille cinq cents florins.

Un Allemand à Paris : Everhard Jabach (1618-1695)

Jabach est à l'honneur : il vendit deux cents tableaux au roi, en 1661 puis en 1672 ; on admirera sur les cimaises du Louvre plusieurs tableaux, propriété de cet industriel, des portraits de Holbein ou *La Mort de la vierge* de Caravage.

Le rôle du duc de Richelieu

Le duc de Richelieu, petit neveu du cardinal, est un jeune homme bien talentueux ; s'il perd au jeu avec le roi sa première collection qui comportait vingt-deux tableaux, il ne s'avoua pas vaincu pour autant et forma une deuxième collection qui est restée célèbre pour les chefs-d'œuvre de Rubens qu'elle contenait. Nous sommes à Paris en 1665 et bien sûr Le Bernin, qui est présent dans la capitale, demande à aller chez le jeune duc.

[Le Bernin] a vu son cabinet et en a considéré les tableaux avec une grande attention. Voyant le tableau de *La Peste* [de Poussin] qui était posé loin de l'œil, il a dit qu'il eût été nécessaire qu'il eût été en lieu à pouvoir être vu de près [...]. « Voilà [conclut Le Bernin] comme il faut des cabinets où il n'y ait rien que d'élite⁵. »

Le texte de l'amateur Chantelou est de première main. Revenons quelques instants sur la vente forcée au jeune roi ; le duc de Richelieu joua donc à la paume avec le roi en 1665 ; l'heureux gagnant fit estimer la galerie par Charles Le Brun qui fixa le chiffre à cinquante mille livres, « bien qu'elle valût le double », selon le témoignage de Loménie de Brienne, un amateur de l'époque déjà cité. Colbert reçut l'ordre de payer le duc et les tableaux quittèrent son hôtel de la place Royale pour entrer dans le cabinet du roi. Au-delà de cette anecdote (une perte au jeu), notons que rien ne résiste au jeune roi. Remarquons d'autre part (nous ne l'avions pas écrit dans notre ouvrage de 1987) que l'argument décisif dut être que sur les vingt-deux tableaux que vend le jeune duc de Richelieu au roi, il y a treize toiles de Nicolas Poussin.

Quelques cadeaux diplomatiques

Les cadeaux diplomatiques faits au roi n'étaient pas toujours appréciés ; ainsi le prince italien Don Camillo Pamphili offrit au roi Louis XIV huit tableaux en 1665 (ils sont recensés dans l'inventaire de Le Brun sous les numéros 187 à 192). Or à Paris, en 1665, est présent l'artiste baroque Le Bernin, invité par le roi pour donner des projets pour l'aile orientale du Louvre. Son séjour dura huit mois. Guidé par l'amateur Chantelou, il visita de nombreuses collections particulières ; il se trouve qu'il

5. M. de Chantelou, *Journal du voyage du cavalier Bernin*, op. cit.



Nicolas Poussin, La Vierge apparaît à saint Jacques (© Paris, musée du Louvre)

assista à l'ouverture des caisses renfermant huit tableaux ; Chantelou, dans le *Journal du voyage du cavalier Bernin en France*, relate l'événement :

La *Cingara* du Caravage [est] un pauvre tableau, sans esprit ni invention [...] le meilleur de tout est le *Saint François du Guide*⁶.

La *Cingara* n'est autre que *La Diseuse de bonne aventure du Caravage*. Caravage n'est plus apprécié à cette époque ; l'avait-il été auparavant ?



Le Caravage, La Diseuse de bonne aventure (© Paris, musée du Louvre)

6. M. de Chantelou, *Journal du voyage du cavalier Bernin*, *op. cit.*

Le milieu des amateurs

Comme aujourd'hui, tout beau tableau qui apparaît sur le marché, sera disputé par les amateurs. La curiosité était fort à la mode dans le Paris des années 1660. Dans *La Vie de Pierre Mignard*, l'abbé de Monville donne une belle anecdote sur la « fièvre » qui saisit les amateurs :

Un brocanteur nommé Garrigue publioit qu'il faisoit venir d'Italie un tableau. Il allait surtout répandre cette nouvelle chez le duc de Richelieu, chez le Marquis d'Hauterive, ou chez le Marquis d'Alluye, chez M. Passart, Maître des Comptes, et chez M. Jabach, dont la maison, vulgairement appelée l'Hôtel Jabach, est aujourd'hui le magasin général. Garrigue tiroit son tableau d'une caisse faite exprès : les Peintres subalternes donnoient des éloges infinis à ce qu'ils croyoient l'ouvrage de quelqu'un de ces excellens hommes, qui outre leur mérite réel, ont encore pour les demi-sçavans le mérite de n'être plus. Ils élevoient la réputation des morts sur les debris de celle des vivans. Mignard avoit souvent le plaisir d'entendre louer un morceau de lui à ses propres dépens⁷.

Or ce Garrigue, peu connu, semble avoir joué un rôle important dans le milieu des amateurs parisiens vers 1660-1680 : on possède deux mentions de vente dans les comptes des bâtiments du roi.

En guise de conclusion

« L'histoire des collections et du goût reprend heureusement en France une place qu'elle avait perdue on ne sait trop pourquoi », écrivait Antoine Schnapper en 1987. Les années 1660-1665 marquent un prodigieux changement dans les habitudes de la royauté française. Tout roi s'honore en accumulant les trésors artistiques et surtout en protégeant les arts. Nous n'avons évoqué ici qu'une facette qui doit être complétée par l'étude de l'écrin : le château des Tuileries puis le château de Versailles.



7. Abbé de Monville, *La Vie de Pierre Mignard premier peintre du Roy*, Paris, 1730.